

Objectif général: Evaluer et traiter des patients/résidents souffrant de problèmes logopédiques afin d'améliorer le niveau de fonctionnement de leur communication.

Cette description de fonction constitue un document de référence basé sur l'analyse et la pondération des tâches à un niveau sectoriel. Elle peut être attribuée aux travailleurs dans le respect du principe-clé de correspondance à minimum 80% du contenu avec les tâches structurellement exercées par le travailleur (cf. principes d'attribution des fonctions IFIC).

ACTIVITÉS

- Etablir des diagnostics logopédiques chez des patients/résidents concernant des troubles logopédiques (ex. de la communication, de la déglutition ou de l'apprentissage)

- Traiter des patients/résidents et suivre leur évolution

- Faire le suivi administratif des traitements effectués

- Autres activités

TÂCHES

- Effectue des examens pour observer les aptitudes, identifier les troubles et rechercher la cause du problème;
- Evalue les résultats des examens et établit un diagnostic logopédique en rédigeant un bilan de toutes les fonctions et de tous les aspects liés aux capacités de communication;
- Discute du traitement optimal avec les autres prestataires de soins, dans le cadre de la concertation multidisciplinaire;
- Informe les patients/résidents à propos des examens, des troubles constatés et de la thérapie conseillée et des moyens d'aide logopédiques nécessaires;
- Prépare le traitement (ex. contenu et matériel) en tenant compte des évolutions dans la spécialisation;
- Traite les patients/résidents selon la thérapie prescrite et les motive à travailler ou à gérer leurs troubles;
- Evalue régulièrement les effets de la thérapie et effectue des ajustements éventuels sur base de la concertation de travail;
- Conseille et informe toutes les parties concernées (ex. les proches) de l'évolution des patients/résidents;
- Tient à jour un rapport sur chaque traitement effectué;
- Etablit des rapports pour les différentes parties concernées (ex. les proches, spécialistes et professeurs) dans lesquels l'état et l'évolution des patients/résidents sont discutés;
- Effectue des consultations de patients en ambulatoire;

CRITÈRES

Connaissance et savoir-faire

- Formation conforme aux exigences légales d'application pour l'exercice de la fonction;
- Sait travailler avec les outils informatiques nécessaires;
- Période de familiarisation: 6 - 12 mois

Gestion d'équipe

- Pas d'application;

Communication

- Possède des aptitudes à l'écoute;
- Possède des aptitudes pour rapporter;
- Sait communiquer en groupe de façon claire et objective et défendre son point de vue;
- Fournit des renseignements aux patients/résidents et leurs proches et les motive pendant le traitement;
- Discute, dans la concertation de travail logopédique et multidisciplinaire, du traitement logopédique et multidisciplinaire optimal;

Résolution de problèmes

- Se concerta avec les collègues et/ou les médecins à propos de problèmes liés aux patients/résidents;
- Etablit des diagnostics logopédiques chez des patients/résidents;

Responsabilité

- Se charge de l'exécution du traitement logopédique des patients/résidents attribués;

Facteurs d'environnement

- De temps à autre, contact avec des maladies contagieuses;
- Le travail sur écran (<80%) est une exigence à l'exercice de la fonction;
- Contact personnel quotidien avec la maladie, la souffrance ou la mort;
- De temps à autre, contact avec des personnes verbalement ou physiquement agressives;